



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE



DSAC

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c	d	e	f	Rév n°
B	1	0	1	S	F	0
				2	7	6
						0
						0
						E
						-

- a) Construction en série : B - autres cas : A
 b) Monoplace : 1 - Biplace : 2
 c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogre : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06
 d) Code de l'autorité aéronautique
 e) Numéro d'ordre
 f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	KOUGAR 2 25	
Constructeur	NIVIUK GLIDERS / AIR GAMES S.L.	
Adresse	Carrer del Ter, 6 nave D 17165 LA CELLERADE TER - GIRONA - ESPAGNE	

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a	
Options prévues	n/a	
Masse minimale	Masse maximale	
	Fabricant	
90 kg	180 kg	NIVIUK
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	
Manuel Kougar 2 version 13/6/14 et ultérieures	Manuel Kougar 2 version 13/6/14 et ultérieures	
Limitations du constructeur de la voile vs-à-vis des GMP	Puissance maximale 36 CV.	
	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
	25.50 m²	1000 dan

Pour le Ministre, chargé de l'Aviation Civile
 Document établi le 11 juillet 2014

 Benoît PINON
 Chef de pôle certification,
 ULM de navigabilité et aviation générale
 Visa de l'autorité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.
 Je soussigné.....
 numéro de série.....
 ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

certifie que l'ULM.....
 est conforme au dossier technique
 à.....
 signature et cachet de l'entreprise